
PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE 2023

PROCÈS-VERBAL

LE 6 AVRIL 2023

Participants

Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville
Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
Maurice Marchand, conseiller municipal, Saint-Thomas
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière
Denise Trudel, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord
Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absent

Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie
Marie-Ève Mondor, conseillère municipale, Lanoraie

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion et mot du président

Monsieur Corriveau souhaite la bienvenue à toutes et tous. Dans son mot d'ouverture, il rappelle l'importance de mettre l'environnement au centre de notre quotidien. Essentiellement, cela signifie qu'il faut faire des efforts pour réduire notre consommation. Car, la réalité démontre que la production de résidus ne cesse d'augmenter. Il est donc important de sensibiliser la population. Chacun a un rôle à jouer. L'enjeu est d'identifier et de mettre en place des mesures pour réduire cette production, paiement à la tonne ou autre. La réflexion doit se poursuivre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et mot du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion de décembre 2022
4. Suivi au tableau des recommandations et des actions
5. Rapport 2022 sur le suivi de la qualité de l'eau
6. Rapport de DRN concernant ses activités
7. Questions et varia
 - Date de la prochaine rencontre
 - Intérêt à visiter le centre de tri de Joliette et l'écocentre
8. Fin de la rencontre

L'adoption de l'ordre du jour incluant l'ajout au Varia est proposée par Isabelle Fontaine et appuyée par René Darveau.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre de juin 2022

Le compte rendu a été adopté sans modification par Denise Trudel et appuyé par Maurice Marchand.

4. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation n'est en attente de réalisation ou ajoutée.
- Aucune plainte d'odeur n'a été reçue au [ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#), de la Faune et des Parcs (MELCCFP) depuis la dernière rencontre au mois de décembre. Aucun signalement n'a également été reçu par WSP.

5. Rapport 2022 sur le suivi de la qualité de l'eau

5.1 Approche d'analyse

Le programme de suivi comprend 6 volets :

Volet 1 – Suivi de la qualité des eaux souterraines et de surface

Volet 2 - Suivi du nouveau centre de compostage

Volet 3 - Suivi des eaux pompées à la rivière La Chaloupe

Volet 4 - Suivi des eaux souterraines et de surface au périmètre de la cellule C-4

Volet 5 - Suivi des eaux souterraines faisant résurgence à la rivière St-Joseph

Volet 6 - Suivi de la qualité des eaux de ruissellement au [périmètre du parc de dépôt nord](#).

Des prélèvements d'eau pour analyse sont faits régulièrement dans 100 points de mesure. Les analyses sont réalisées dans un laboratoire indépendant. Toutes les données sont intégrées dans un système d'information géographique et les résultats sont [transmis au MELCCFP](#). Les résultats sont aussi transmis à l'UPA qui avait manifesté une certaine inquiétude quant à l'impact de construction du LET sur les terres agricoles lors son annonce en 2006.

Il est aussi intéressant de noter que les résultats d'analyse sont comparés à une étude indépendante faite en 2005 par SNC, soit avant la construction du lieu d'enfouissement technique (LET). Il est donc possible de vérifier l'étanchéité de la cellule d'enfouissement à savoir son impact sur la qualité de l'eau, et ce depuis plus de 15 ans, notamment sur la migration potentielle des contaminants vers les rivières La Chaloupe et St-Joseph et dans les puits privés ainsi que sur le niveau de la nappe phréatique (nappe d'eau souterraine).

5.2 Synthèse des résultats

Les analyses de 2022 n'indiquent aucun changement dans la qualité de l'eau au pourtour du site, dans la rivière La Chaloupe ou dans la rivière St-Joseph. À cet égard, la tranchée d'interception qui récupère les eaux de l'ancienne cellule d'enfouissement, qui fonctionne par atténuation naturelle selon les normes en vigueur lors de sa création, démontre une bonne efficacité permettant de contrôler l'infiltration des contaminants vers la rivière. L'eau des puits privés qui est analysée chaque année ne démontre non plus

aucun signe de contamination par le LET. Enfin, le niveau de la nappe phréatique est stable et varie selon les précipitations naturelles.

En conclusion, le système de gestion permet d'obtenir un portrait complet de la situation et de confirmer que les impacts liés aux activités du LET sont limités pour l'ensemble du site. Cette conclusion est confirmée depuis 2006.

6. Rapport de DRN concernant ses activités depuis la dernière rencontre

6.1 Centre de compostage

L'entreprise refera la plateforme du centre de compostage avec un béton BCR (béton compacté au rouleau) qui assure une plus grande étanchéité et longévité que l'asphalte. Les travaux débuteront en mai et coûteront quelques millions de dollars.

DRN procédera à la reprise du tamisage du compost pour livrer un compost de grande qualité aux municipalités qui en demandent de plus en plus.

6.2 Projet de biogaz

EBI Énergie procédera à une augmentation de la capacité d'épuration du sulfure d'hydrogène (H₂S) à la station de valorisation du biogaz. Le projet débutera à l'automne 2023.

6.3 Matières résiduelles

Il est important de souligner que la production de matières résiduelles par les citoyens et les industries ne cessent d'augmenter. DRN constate une augmentation dans la réception des matières résiduelles d'origine résidentielle.

7. Questions et varia

6.1 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 15 juin.

6.2 Visite

Une visite du centre de tri de Joliette et de l'écocentre sera organisée avant la tenue de la rencontre du 15 juin.

8. Fin de la rencontre

Levée de l'assemblée proposée par Robert Pufahl et secondée par René Darveau.

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire